

FICHE DE POSTE - Enseignant en REP+

Mouvement 2017

Identification du poste	
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République - Référentiel de l'éducation prioritaire - Décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré.
Avantages spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Indemnité annuelle REP+ de 2312€ - Pondération - Bonifications de sortie de REP+ dans le cadre du mouvement
Missions et activités	
	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer la différenciation pédagogique, analyser la difficulté scolaire et mettre en œuvre des situations pédagogiques diversifiées et innovantes répondant aux besoins des élèves - Connaître et rencontrer les différents acteurs du réseau (Equipe de direction, IEN, IA-IPR référent, CPE, coordonnateurs de réseau et de niveau, assistant(e) social(e), infirmier(e)). - S'investir dans les temps de travail collectif dégagés par la pondération : formation, concertation interne à l'établissement et en inter-degré. - Participer à la mise en œuvre du projet de réseau. - Coopérer avec les familles.
Compétences requises	
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les enjeux de la refondation de l'éducation prioritaire et ses déclinaisons académiques en termes de réussite scolaire. - Connaître les conditions d'exercice en éducation prioritaire. - Connaître les ressources nationales et académiques pour enseigner en éducation prioritaire. - Mettre en œuvre des dispositifs et des projets pédagogiques adaptés aux besoins des élèves. - S'engager dans une démarche individuelle et collective de formation.